

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Modernisation et extension du site industriel KRONENBOURG à OBERNAI

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m ² . Création de 32 000 m ² de surface plancher additionnelle.
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation 1510 Augmentation de 170 000 m ³ du volume de stockage (total = 706 000 m ³)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Création d'un hall de 4000 m² de stockage pour les matières premières nécessaires au conditionnement (carton, capsules, étiquettes ...). Il s'agit du déplacement d'un stockage déjà existant sur le site et qui sera remplacé par une nouvelle ligne de conditionnement (60 000 b/h),
- Construction d'un hall de stockage de produits finis de 15 200 m², soit 152 000 m³ au titre de la rubrique 1510,
- Modification du parking PL et des voiries existantes afin de libérer l'espace nécessaire aux nouveaux halls de stockage,
- Réaménagement et extension des auvents existants sur la façade ouest,
- Ajout d'un hall de stockage de produit finis de 1800 m² (une partie de l'actuelle cour de chargement des camions),
- Ajout de 2 tanks 2000hL sur la partie Fabrication au Nord-Est du site (optimisation de la taille des lots),
- Ajout de 2 TBF (Tanks de Bière Filtrée), pour augmenter le stockage tampon en attente de conditionnement,
- Création de nouveaux halls de filtration (660 et 650 m²) et d'une nouvelle levurerie (320 m²) pour permettre la modernisation et la mise à niveau des standards Carlsberg,
- Réaménagement des "anciennes caves, impliquant une destruction/reconstruction (1200 m²),

4.2 Objectifs du projet

La société KRONENBOURG SUPPLY COMPANY SAS souhaite moderniser et flexibiliser son site de production situé à Obernai.

L'objectif est de permettre au site de s'adapter aux évolutions du marché de la bière pour notamment développer de nouvelles gammes de produits finis.

L'historique administratif du site est présenté dans le document joint "PJ3, PJ6 et compléments - Kronenbourg Obernai".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux devra répondre à une contrainte liée au besoin de poursuite des activités industriels. Les travaux se feront donc au sein d'un site occupé et en activité. Pour ces raisons, un phasage des travaux sera mis en œuvre. La première phase portera sur la démolition des zones impactées et la construction des nouveaux bâtiments. La seconde phase consistera en la mise en place du nouveau process industriel, à savoir les nouvelles unités de filtration et la nouvelle levurerie.

La société prévoit de décomposer la phase travaux de la manière suivante :

- Opération de terrassement pour mettre à niveau les futures zones d'implantation des nouveaux bâtiments.
- Construction des réseaux nécessaires pour l'alimentation des extensions,
- Redimensionnement du réseau de collecte des eaux pluviales de voirie et de toiture (si nécessaire)
- Imperméabilisation et coulée des fondations,
- Construction des bâtiments,
- Installation des équipements de process
- Aménagement paysager et mise en place des espaces végétalisés,
- Lancement des opérations de test et de calibrage avant mise en service.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le principe d'exploitation ne sera pas modifié, le projet n'a pas pour objectif une augmentation des capacités de production, mais une modernisation de l'outil industriel. L'une des modifications apportées par l'exploitant sera la possibilité de confectionner davantage de recettes différentes sur le site d'Obernai.

Le procédé de fabrication de la bière restera inchangé (maltage, brassage, fermentation, garde et conditionnement).

Le fonctionnement de la partie conditionnement / logistique restera similaire avec des lignes ouvertes sur le stockage pour faciliter la manutention. L'augmentation des capacités de stockage vise uniquement à ré-internaliser en partie le stock de produit finis.

Un porter à connaissance présentera en détail les incidences de ces nouvelles zones de stockage et des modifications diverses apportées sur ce site soumis à autorisation. Notons que ces stockages ne généreront pas de risques nouveaux pour les tiers.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à l'obtention d'un permis de construire.

En l'absence de modification substantielle ou notable, le projet fera l'objet d'un porter à connaissance au titre des ICPE, conformément à l'article R.181-46 - II du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface plancher créée	32 000 m ²
Augmentation des capacités de conditionnement	60 000 b/h
Augmentation des capacités de stockage de produits finis	170 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Département : Bas-Rhin
Commune : Obernai

KRONENBOURG SUPPLY COMPANY
Boulevard de l'Europe
67210 OBERNAI

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le site KRONENBOURG SUPPLY COMPANY a fait l'objet d'une procédure d'autorisation environnementale qui a donné lieu à l'obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en date du 01/04/1998.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de monument historique dans les 500 m
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans un périmètre concerné par un PPRn ou par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est recensé dans les bases de données BASIAS (ALS670077) et BASOL sous le numéro 67.0163. Un point complet est présenté dans le document joint.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans un périmètre de protection éloigné.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 100 m à l'Est du site inscrit "Massif des VOSGES".
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification vis-à-vis de la situation actuellement autorisée.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le but est d'utiliser les excédents en remblais interne. A défaut de pouvoir tout réutiliser, les excédents seront évacués vers les filières appropriées en fonction des résultats des analyses de sols. Le porter à connaissance permettra de préciser ce point.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation dans l'enceinte ICPE du site, pour partie sur des voies de circulation ou des pelouses entretenues.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification vis-à-vis de la situation actuellement autorisée.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances se limiteront à la phase travaux avec une augmentation du trafic. En phase exploitation, en l'absence d'augmentation des capacités de production, aucune augmentation du trafic n'est à prévoir.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les nuisances se limiteront à la phase travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification vis-à-vis de la situation actuellement autorisée.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations peuvent être émises lors de la phase travaux.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification vis-à-vis de la situation actuellement autorisée.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification vis-à-vis de la situation actuellement autorisée.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification vis-à-vis de la situation actuellement autorisée.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets générés en phase travaux seront à la charge des entreprises intervenants sur le site. Ces dernières devront répondre aux exigences réglementaires en termes de gestion des déchets du BTP.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du périmètre ICPE.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En phase exploitation le projet n'engendrera aucun impact nouveau.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de l'implantation au sein du périmètre d'un site déjà soumis à autorisation et en l'absence de modification substantielle, l'exploitant estime que le projet ne justifie pas la réalisation d'une évaluation environnementale. Rappelons que le projet n'engendrera aucune augmentation des capacités du site et n'a pour unique objectif que la modernisation et l'internalisation des stockages de produits finis.

Le projet n'induit ainsi pas une modification substantielle du site et ne présente pas d'incidence notable sur l'environnement. En tout état de cause, les modifications présentées feront l'objet d'un porter à connaissance.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à OBERNAI

le, 07/10/2019

Signature

